



DES PERSONNES TORTUREES AU COURS DE L'AN 2024

Une personne torturée en commune Ryansoro, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 janvier 2024 indique qu'en date du 26 décembre 2023, vers 22 heures, sur la colline Ngaruzwa, commune Ryansoro, province Gitega, Jean Marie Ntakarutimana, veilleur de nuit, résidant sur la même colline a été battu et ses deux doigts coupés à l'aide d'une machette par Hermès Ndayishimiye, enseignant à l' ECOFO Kinyonzo, Jean Claude Niyomwungere et Jérôme Bitangumukama, tous agents de sécurité sur cette colline et membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'être un voleur alors qu'il avait été trouvé devant les bistrot où il travaillait. Il a été secouru par des voisins qui l'ont transporté au CDS Nyangwa pour des soins médicaux avant d'être transféré à l'hôpital Ntita où il a été alité. Selon les mêmes sources, le lendemain, ces présumés auteurs ont été arrêtés et conduits au cachot communal de Ryansoro. Cependant, Déo Ndikumana, secrétaire communal du parti CNDD-FDD à Ryansoro est allé à l'hôpital Ntita en date du 2 janvier 2024 et a menacé le personnel soignant en leur obligeant de ne pas garder la victime à l'hôpital.

Une femme torturée en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 janvier 2024 indique qu'en date du 31 décembre 2023, vers 22 heures, sur la colline Bitare, commune Bugendana, province Gitega, Félicité Ndayishimiye, âgée de 33 ans, femme célibataire, résidant dans la ville de Gitega et originaire du centre de Bugendana a été battue à coup de fusil Kalachnikov de son AT jusqu'à lui casser le bras par le commissaire communal de Bugendana, Éric Bigirimana. Selon des sources sur place, la victime était venue à Bugendana avec son ami, conducteur de taxi moto pour passer le nouvel an à Bugendana. Selon les mêmes sources, depuis 15 heures, Eric Bigirimana avait demandé à Félicité de passer la nuit ensemble mais cette dernière s'y était opposée. Vers 22 heures, Eric a trouvé félicité et son ami au cabaret communément appelé "muri Ukraine" et les a d'abord grondés en leur demandant de quitter immédiatement le lieu et ensuite il a battu Félicité jusqu'à lui

casser le bras. La victime a été hospitalisée à l'hôpital de Mutoyi tandis que ce commissaire communal n'a pas été inquiété.

Une personne torturée en commune et province Kirundo

En date du 8 janvier 2024, sur la colline Nyange - Bushaza, commune et province Kirundo, le prénommé Jean Paul a été brûlé à l'essence sur son sexe, ses bras et côte par Emery Ndikumana, membre de la milice Imbonerakure et directeur de l'ECOFO Kavomo, DCE Kirundo. Selon des sources sur place, dans la nuit du 6 janvier 2024, des voleurs ont ravagé près que toute la ville de Kirundo et la voiture d'Emery a été vidée du carburant par Jean Paul et y avait laissé un de ses habits. Selon les mêmes sources, Jean Paul a été recherché et arrêté par des Imbonerakure, dirigé par Emery Ndikumana et a été brûlé avec l'essence, fouetté puis acheminé au cachot du parquet de Kirundo où il a été détenu sans aucun traitement. Emery a été aussi détenu en date du 13 janvier 2024.

Une personne torturée en commune et province Cankuzo

En date du 27 février 2024, vers 21 heures, au chef-lieu de la province Cankuzo, Innocent Ndayizeye, âgé de 30 ans, membre du parti CNDD-FDD, originaire de la colline Kigusu, zone et commune Cankuzo a été mis sous les cordes durant toute la nuit, les traces visibles sur les bras et a été enfermé dans une toilette nauséabonde. La victime faisait d'hygiène dans la salle de réunion à la province Cankuzo avec les plantons et veilleurs de ce lieu et a sorti de la salle en volant les chaussures de Cécile Ndacayisaba, membre du parti CNDD-FDD, conseillère chargée des questions administratives et financières à la province qui était également en train de préparer la salle pour l'accueil du 1^{er} Ministre Gervais Ndirakobuca. Innocent Ndayizeye a été mis sous les cordes par ces veilleurs sous l'ordre de cette conseillère. Il a été fait sorti de cette toilette en date du 28 février 2024, vers 9 heures et acheminé chez le conseiller juridique du gouverneur, Silas Nimubona, membre de ce même parti pour interrogatoire. Il a été accueilli par les AT du gouverneur, qui l'ont fait traîner sous le ciment, avec rolling. Il a été frappé au dos par ces 2 policiers sécurisant le gouverneur à l'aide de la crosse du fusil pour le forcer à accepter le vol de ces chaussures et les amener mais a tout refusé.

Une personne torturée en commune et province Gitega

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 26 février 2024 indique qu'en date du 15 février 2024, vers 22 heures, sur la colline Rukoba, commune et province Gitega, Robert Bizimana, âgé de 49 ans, cultivateur et membre du parti CNL a été battu par des Imbonerakure dont Égide, Olivier, Sylvère et Fiacre qui étaient en patrouille nocturne munis de machettes, gourdins et bâtons. Ces Imbonerakure ont croisé la victime tout près de sa maison et l'ont accusé de n'avoir pas respecté les heures d'être dans la maison. La victime a été battue et présentait des blessures sur tout son corps. Le lendemain, vers le matin, il a été conduit par sa famille et ses amis au CDS Kwibuka pour les premiers soins et dans l'après-midi, il a déposé une plainte au bureau de l'OPI Karonkano se trouvant au parquet de Gitega. Mais ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Un enfant torturé par un chef collinaire en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 4 avril 2024, vers 7 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Clovis Niyorumuri, âgé de 13 ans, originaire de la colline et zone Nyaruhinda, commune Gitaramuka a été battu par Sibomana, âgé de 24 ans, membre du CNDD-FDD, avant de le conduire chez le chef de colline qui à son tour l'a torturé. Selon des sources sur place, la victime travaillait dans la famille de Sibomana comme gardien de vaches et comme on le malmenait, il a quitté cette famille en date du 3 avril 2024 et est allé chercher du travail ailleurs. Selon les mêmes sources, la victime a croisé Sibomana quand elle portait un sac d'herbes et ce dernier l'a d'abord arrachée le sac et l'a battue aussi l'accusant d'avoir volé un flash disque de cette famille. Il l'a conduite chez le chef de colline qui l'a aussi tabassée sans l'écouter mais l'a relâchée par après. La victime a du mal à marcher car on l'a battue au niveau des pieds et aux fesses.

Un membre du parti CNL torturé en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue iteka en date du 13 avril 2024 indique qu'en date du 31 mars 2024, vers 20 heures, sur la colline Cukiro, commune et province Kayanza, Guide Manirambona, âgé de 29 ans, cultivateur et membre du parti CNL aile d'Agathon Rwasa, a été torturé par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, la journée du 31 mars 2024, un des Imbonerakure de cette colline du nom de Charles a voulu lui offrir de la bière au centre Cukiro avec l'objectif de le convaincre de changer de parti politique et Guide n'a pas accepté puis il est rentré chez lui.

Vers 20 heures, il a entendu Charles l'appeler en lui disant qu'il avait une communication à lui transmettre. À peine arrivé devant la maison, il a été pris par d'autres Imbonerakure dont Christophe, Samuel, Mafuti, Bimenyimana et Lisuba qui l'ont traîné dans la boue en le fouettant sur tout le corps, le menaçant qu'il serait tué s'il ne change pas de parti politique et adhérer au parti au pouvoir.

Selon les mêmes sources, un Imbonerakure du nom de Bimenyimana a voulu tuer la victime à coup d'une grosse pierre mais la pierre a touché Charles, l'autre Imbonerakure. C'est ainsi que Guide Manirambona a été torturé par ces Imbonerakure qui ont fini par le conduire au cachot du commissariat de police Kayanza la même nuit.

Sa côte droite a été touchée et son nez saignait. La victime a été relaxée en date du 10 avril 2024 après avoir payé une partie de la facture de 160.000fbu des soins médicaux de Charles car il avait été blessé par la pierre lui jeté. Marc, OPJ a ordonné que la somme de 100.000fbu qui reste doit être payé avant le 25 avril 2024.

Un ancien membre du parti MSD torturé en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 14 mai 2024, vers 14 heures, au camp DCA de Bujumbura Mairie, Dieudonné Gahungu, ancien membre du parti MSD a été tabassé par des agents service chargé du renseignement militaire (G2). Selon un agent de ce service, la victime a été interrogé sur les jets de grenades à Bujumbura Mairie et de dire ceux qui lancent ces grenades. Dieudonné Gahungu a été arrêté en date du 14 mai 2024, au centre Gihanga, commune Gihanga, province Bubanza, par 3 agents du service chargé du renseignement militaire (G2). Les témoins ajoutent que son voisin prénommé Japhet, Imbonerakure et enseignant à l'ECOFO Rumotomoto était venu lui rendre visite et ces

agents sont venus dans un véhicule à vitres teintées immatriculé D9384A puis ont arrêté Gahungu et l'ont embarqué dans ce véhicule en direction de Bujumbura Mairie. En date du 18 mai 2024, Gahungu a été libéré dans un état montrant qu'il a été torturé car présentant des difficultés de marcher.

Un membre du parti CNL torturé en commune Giharo, province Rutana

En date du 20 mai 2024, vers 17 heures, sur la colline, zone et commune Giharo, province Rutana, Méchiade Kabura, âgé de 34 ans, représentant zonal des jeunes du parti CNL sur la colline Giharo, a été arrêté par le prénommé Amos, responsable du SNR à Rutana. La victime a été accusée par Amos de calomnie vis-à-vis de Nduwayo, membre du parti CNDD-FDD, lui disant qu'il est interdit de porter l'habit de n'importe quel parti au-delà de 20 heures. La victime a été conduite au cachot de police de Giharo pour des enquêtes. Selon des sources sur place, en route, il a été détourné vers le bureau du SNR et il a été tabassé. Après l'avoir battue, Kabura a été conduite à la police pour détention. Selon les mêmes sources, en date du 21 mai 2024, la victime n'était pas inscrite dans le registre d'écrou et a été retiré des autres détenus sous l'ordre d'Amos pour être interrogé de nouveau et il a été encore battu pour ce responsable du SNR avant d'être ramené au cachot du commissariat communal où il est détenu.

Deux personnes torturées en commune et province Muramvya

En date du 21 mai 2024, vers 16 heures, sur la colline, commune et province Muramvya, Viateur Nkezabahizi et Alexandre Niyokindi, travailleurs gardiens à l'hôpital de Muramvya ont été battus par un groupe de huit policiers en tenue civile qui transportaient les chiens policiers du chef de l'Etat en provenance de Gitega. Selon des sources hospitalières, ces policiers ont garé et sont sortis des véhicules Hilux double cabine et un bus de type Hiace devant l'hôpital de Muramvya. Ils sont allés se soulager à l'entrée du home des médecins devant l'hôpital, ce qui a été critiqué par les deux gardiens au service et ont tenté de les empêcher en leur montrant où se trouvent les toilettes mais en vain. Les policiers ont commencé à les frapper et ont sorti chacun un pistolet en intimidant de les tirer dessus. Un de ces policiers est allé dans le véhicule et a amené un fusil de type Kalachnikov et à continuer à les battre à l'aide d'une crosse de ce fusil. Le Directeur administratif de l'hôpital, Pie Bitababaje, a essayé d'alerter les autorités policières et administratives locales mais en vain. Selon les mêmes sources, les deux victimes sont en train d'être soignées à cet hôpital.

Un membre du parti CNL torturé en commune Ndava, province Mwaro.

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 05 mai 2024 indique qu'en date du 13 avril 2024, sur la sous colline Bigaza, colline Kigarama, province Mwaro, Innocent Nsavyimana, membre du parti CNL a été torturé par des Imbonerakure commandités par un certain Jonas, commerçant et membre du parti CNDD-FDD.

Selon des sources sur place, la victime avait consommé des boissons pour 1400 fbu sans savoir qu'il n'avait pas d'argent dans sa poche. Il a demandé la grâce d'aller chercher une autre somme d'argent à la maison mais comme ils avaient l'intention de lui faire du mal, ils l'ont ligoté et ont continué à le battre en disant "*Hasha igipinga*" ce qui signifie "*corrige l'opposant*".

Selon les mêmes sources, suite à l'intervention de son petit frère Jean Marie Ngiriye, le commanditaire a été arrêté par la police sur l'avis de recherche émis par l'OPJ Jean Berchmans Ndayizeye du commissariat communal de Ndaya le 17 avril 2024 et a été relâché après avoir accepté que toutes les dépenses relatives aux soins de santé et les frais de déplacement soient à sa charge.

Un membre du parti CNDD-FDD torturé en commune Bugabira, province Kirundo

En date du 18 juin 2024, vers 22 heures, sur la sous-colline Kazorusenga, colline Rubuga, commune Bugabira, province Kirundo, François Karenzo, âge de 45 ans, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD a été tabassé par des Imbonerakure de ladite colline dont Dieudonné Habimana, chef des Imbonerakure à Rubuga, qui lui ont tendu une embuscade. Selon des témoins sur place, le corps de la victime était recouvert du sang et la partie intime blessée comme le confirme le titulaire du CDS Ruhehe, Médine Gahongayire. Les mêmes témoins ajoutent que la victime, venait de récolter des maïs sur la colline Kironza, frontalière de la colline Rubuga et ces Imbonerakure lui ont pillé de tous ce qu'il avait un sac de maïs et 13000fbu. Le chef de colline Ruhehe l'a pris en charge pour les premiers soins et a été transféré à l'hôpital de Kirundo pour des soins intensifs et spécialisés. En date du 19 juin 2024, Dieudonné Habimana a été arrêté par le commissaire communal de Bugabira.

Un membre du parti CNL torturé en commune Gisagara, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 mai 2024 indique qu'en date du 18 mai 2024, vers 22 heures, à son domicile, sur la sous-colline Rusigabangazi, sur la colline Bumba, zone Camazi, commune Gisagara, province Cankuzo, Nestor Ndarusihire, membre du parti CNL, a été attaqué par 3 Imbonerakure, Innocent Ciza, Séverin Hakizimana et Gervais Miburo, l'accusant d'avoir vendu l'arachide à un prix élevé. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure lui ont demandé à combien il a vendu le kg d'arachide et a répondu qu'il l'a vendu à 5000 fbu le kg. La victime a été frappée à l'aide d'une machette, ses doigts ont été blessés. Les voisins ont intervenu et ont conduit la victime au CDS Rusigabangazi où il a subi des soins. Ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Quatre personnes torturées en commune Mutimbuzi, Bujumbura Rural

En date du 4 juillet 2024, dans la nuit, sur la colline Nyabunyegeri, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, quatre personnes dont Cyriaque Nduwimana responsable du parti CNL sur la colline Nyabunyegeri et Olivier Nshimirimana chargé de l'idéologie ont été arrêtés et tabassés par des Imbonerakure dirigés par Jean Marie Bacamurwanko surnommé Maheke. Selon des témoins sur place, les deux leaders du CNL sont tombés dans un groupe d'Imbonerakure au moment où ils rentraient à leurs domiciles, ils ont été tabassés puis ils ont été conduits à la position policière de Nyabunyegeri. Selon les mêmes témoins, la sœur d'Olivier Nshimirimana et son père Joseph Ntirandekura se sont rendus sur les lieux d'arrestation pour s'informer de la situation et ont été également tabassés et conduits aussi à la position de Nyabunyegeri. Tous les quatre ont été transférés au cachot de la zone Rubirizi. Les membres du parti CNL dénoncent cette maltraitance des membres de l'opposition et surtout ceux de leur parti.

Un membre du parti CNL torturé en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 juillet 2024 indique qu'en date du 16 juillet 2024, sur la colline et zone Kabonga, commune Nyanza-lac, province Makamba, Omar Bucumi, membre du parti CNL a été blessé après les coups de poings et de bâton lui infligés par des Imbonerakure dirigés par leurs chefs Oscar Nyandwi et Jean Marie Sabushimike, tous du parti au pouvoir. Selon la victime, ils l'ont accusée de collaborer avec des groupes de rebelles, la victime a porté plainte auprès de la police judiciaire du commissariat de police de Nyanza-lac deux fois mais jusqu'à présent les bourreaux ne se sont pas encore présentés chez l'OPJ.

Une personne torturée en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 juillet 2024 indique qu'en date du 15 juillet 2024, sur la colline Nyabigina, zone Kabonga, dans le site des déplacés, commune Nyanza-lac, province Makamba, Etienne Nyandwi âgé de 63 ans, membre du parti CNL, de la composante sociale Twa a été battu et blessé au niveau de la tête, des bras et du dos quand il rentrait vers 18 heures dans les environs de la sous colline Nyamitonga par un surnommé Gipara, jeune Imbonerakure. Selon la victime, le présumé auteur l'accusait de dépasser les heures et qu'il est en plus de la composante sociale Twa, Gipara n'a pas été inquiété et il est toujours libre.

Personne blessée en commune Mutaho, province Gitega

En date du 22 août 2024, vers 20heures, sur la colline et commune Mutaho, province Gitega, Jules Irankunda a été blessé par Ndihoireye Kassim, chef des Imbonerakure du centre Mutaho accompagné de deux imbonerakure Nimbona Dismas et Eric à l'aide d'une lance. Selon des témoins oculaires, Jules âgé de 25 ans, célibataire, était avec son cousin Nshimirimana Désiré, âgé de 28 ans, autour d'un verre et ces Imbonerakure sont venus là où ils sont assis en leur demandant pourquoi ils sont là dans les heures de nuit. Désiré a essayé de les expliquer qu'il est à 100 m de son domicile et que Jules, son cousin, est venu le rendre visite. Selon les mêmes témoins oculaires, Désiré a été accusé d'inviter les malfaiteurs pour troubler la sécurité. Quand ils se levaient pour aller à la maison, Kassim leur a lancé une lance qui a touché Jules au niveau des côtes. Il est en état critique à l'hôpital Mutoyi. Les deux imbonerakure Kassimu et Dismas ont été arrêtés par la population mais la police est intervenue avant de se faire justice et sont détenus au cachot de la police Mutaho ainsi que Nshimirimana Désiré. La famille de Désiré ne comprend pas pourquoi il est détenu avec les malfaiteurs qui avaient tenté de le tuer.

Un leader du parti APDR torturé par les policiers en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 8 août 2024, vers 21 heures, Gabriel Banzawitonde, président du parti APDR a été tabassé et enlevé avant d'être relaxé, sur le pont Gikoma reliant la commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura, et zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province de Bujumbura.

Comme le précise Banzawitonde, des policiers sur ce pont étaient en train de malmener un chauffeur en lui demandant du pot de vin car il avait surchargé son taxi alors que ce leader du parti APDR a plaidé pour que ce chauffeur soit relaxé ou que les amendes soient versées dans les caisses de l'Etat à travers l'OBR.

Les policiers ont demandé qui est Banzawitonde et il s'est présenté. Ces policiers lui ont demandé son badge qui atteste qu'il est Président du parti et il a répondu qu'il l'a oublié et a donné sa carte d'identité qui a été vite déchiré par ces policiers. Selon les témoins, ces policiers ont commencé à le tabasser.

Après quelques minutes, une masse de population qui a assisté à la scène a refusé que les policiers continuent à tabasser ce leader du parti et les policiers ont embarqué Banzawitonde dans un véhicule pick-up vers une destination inconnue. Cette population parle d'une tentative d'enlèvement. Ces policiers ont pris la décision de l'emmener au cachot de la zone Kinama craignant d'autres véhicules à leur poursuite.

Selon la victime, vers 1 heure du matin, les policiers ont voulu la libérer mais elle a refusé de sortir de ce cachot car c'était tard. Le lendemain, la victime a été libérée car l'OPJ n'a trouvé aucune infraction pesant sur elle. Il a demandé que les policiers qui l'ont malmenée soient traduits en justice et que le poste de police du pont Gikoma soit bien surveiller. Banzawitonde est sous le choc et sous traitement car il a des cicatrices et plaies là où les policiers l'ont battu avec des ceintures sans oublier des blessures sur la bouche et au dos. Toutes fois, Il déplore le comportement des policiers de malmenier la population qu'ils ont la prérogative et l'obligation de protéger.

Une personne torturée en commune Ryansoro, province Gitega

Le 7 septembre 2024, vers 18 heures, Aloys Niyonkuru, un enseignant de 42 ans au lycée communal Murambi, a été victime de torture par les Imbonerakure sur la colline Ntunda, dans la commune Ryansoro, province Gitega. Il était en compagnie de son épouse Jeanine Manirakiza et de ses voisins Jean Belchimas et Protais Buninga, tous membres de la même famille, lors d'une fête familiale. Les Imbonerakure, menés par Nzambi et Lydiano, les ont accusés de tenir une réunion du parti CNL et ont battu Aloys sur ordre du chef de colline Ntunda, Eric alias Basitoro, jusqu'à ce qu'il perde connaissance.

Les autres membres du groupe ont réussi à résister et ont transporté la victime au CDS Nyangwa la même nuit, puis ont porté plainte à la position de police Nyangwa. Cependant, le chef de position, Lionel, a refusé de les écouter et d'arrêter les agresseurs. Le 11 septembre 2024, la victime et ses amis ont déposé plainte auprès de l'OPJ Ingabire Jean Baptiste à Ryansoro, mais ils ne s'attendent pas à une justice équitable, car les agresseurs se nomment et sont considérés comme "intouchables" et sont libres.

Quatre membres du parti CDP torturés en province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 septembre 2024 indique qu'en date du 15 septembre 2024, vers 17 heures, au Bistrot dénommé *Maison Jaune*, au chef-lieu de la commune Rugombo, province Cibitoke quatre membres du parti CDP dont Mao Ndikukazi, représentant du CDP dans la nouvelle province Bujumbura, Elysé Manirakiza, Hamza Yamuremye et Edouard Niyonkuru ont été tabassés par des Imbonerakure dont Elias Birikunzira commissaire du marché de Rugombo. Selon des témoins sur place, les victimes étaient en train d'étancher leur soif dans un bistrot non loin du bureau provincial du SNR et ont été embarqués dans un véhicule de ce commissaire par des agents du SNR. Selon les mêmes témoins, ces membres du parti CDP

étaient accusés de tenir une réunion sans permission et Ferdinand Nkurunziza, porte-parole du CDP nie à ses allégations car les membres du parti CDP, selon lui, ont droit de se rendre au bistrot comme tout le monde. Il qualifie ce comportement d'intolérance politique et de dictature du parti au pouvoir qui veut cavalier seul. Ces membres du CDP ont été relâchés en date du 17 septembre 2024 après avoir été battu à l'aide du fer à béton et interdit toute visite de leurs proches, selon ces derniers. Les traces et les lésions corporelles étaient visibles à la sortie du cachot du SNR à Cibitoke.

Une personne torturée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 24 septembre 2024, vers 16 heures, sur la colline Gashanga, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Un nommé Bampabaseka, membre du CNDD-FDD, âgé de 50 ans, a été tabassé par Hasabimana, chef de colline, accompagné par des imbonerakure piloté par Nepomscene, chef des Imbonerakure sur cette colline. Selon les témoins oculaires, ils l'accusaient d'avoir volé une somme de 350.000 Fbu à un chauffeur de camion qui lui avait donné un travail à partir de 21 heures de garder son véhicule en panne sur la route passant sur cette colline. Selon les mêmes témoins sur place, l'argent était dans le coffre de la cabine du camion benne et la victime dit que le chauffeur avait bloqué toutes les portes qu'elle a reste à l'extérieur. Les présumés auteurs l'ont tapé sur ses testicules qui sont pour le moment endommagés et la victime est hospitalisé à l'hôpital du cinquantenaire de karuzi où ses proches affirment qu'il est dans un état critique. Les auteurs restent toujours libres.

Un membre du parti CNL torturé en commune et province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2024 indique qu'en date du 28 septembre 2024 Samuel Nibaruta, âgé de 24 ans, membre du parti CNL, originaire de la colline Mudahandwa, commune et province Bururi, a été tabassé par Tony et Ferdinand, Imbonerakure et l'ont cogné le bras.

Selon des sources sur place, en date du 7 octobre 2024, Samuel a été arrêté par 4 policiers sous les ordres du commissaire de la PJ, Colonel de police Ladislas, au rond-point devant le bureau communal et conduit au cachot du commissariat provincial de la police à Bururi. Il est accusé d'avoir dénoncé les Imbonerakure qui l'avaient tabassé.

Ce jeune portant des habits ensanglantés avec une blessure au bras droit en haut du coude se lamentait à haute voix déplorant que les présumés auteurs qui l'ont poignardé tout près de la rivière Myugaro sur la colline Mugozi et qui avaient été arrêtées et conduites à ce cachot le 2 octobre 2024 sont libres depuis le 3 octobre 2024.

Un prêtre torturé en commune Mukaza, mairie de Bujumbura

En date du 4 octobre 2024, vers 20 heures, Olivier Ndayikengurukiye, prêtre, originaire de la province Bujumbura, commune Nyabiraba, colline Nyabiraba a été enlevé par les agents du SNR quand il était de retour à Kiriri dans la commune Mukaza en mairie de Bujumbura là où se trouve la congrégation des pères missionnaires. Ce prêtre, missionnaire d'Afrique exerçait sa mission évangélique en Mozambique. Il était venu dans son pays natal pour rendre visite à sa famille.

Selon un témoin oculaire, le jour de son enlèvement, il était de retour à Kiriri et avait pris un taxi de plaque d'immatriculation KA0918. Il a été libéré en date du 12 octobre 2024 étant dans un état critique après avoir été torturé par ces agents du SNR. La victime est en train d'être soigné dans l'une des hôpitaux du Burundi.

Une personne torturée en commune Vumbi, province Kirundo

En date du 23 Octobre 2024, sur la colline Nyagatovu, zone Bukuba, commune Vumbi, province de Kirundo, Léonard Habayimana, responsable du parti CNL pro-Agathon Rwaswa, a été tabassé par des imbonerakure dont Bivunyungu, chef des imbonerakure sur la même colline, Emmanuel Birame et le nommé Nduwayo dirigés par le responsable du parti CNDD-FDD sur ladite colline de Nyagatovu, Eric Bigirimana. Selon les témoins sur place, ce militant du CNL a été accusé d'avoir empêché les citoyens de se faire enrôler pour participer aux élections prochaines de 2025, accusations jugées de sans fondement par les habitants de la place. Selon les mêmes témoins, ils l'ont croisé dans le chemin et ont commencé à le tabasser en lui accusant d'interdire la population à s'enrôler pour les prochaines élections.

Les mêmes témoins ajoutent que la victime a été évacuée vers le centre de santé de Gasura pour des soins et comme elle avait été touchée au niveau des côtes et du dos, il a été transféré à l'hôpital de Kirundo.

Une personne torturée en commune Ntega, province Kirundo

En date du 28 octobre 2024, sur la colline Makombe, zone Mugendo, commune Ntega, province Kirundo, KWIGIZE Evariste, membre du parti CNL, aile d'Agathon Rwaswa a été tabassé par des Imbonerakure dont les prénommés Pancras, Makandi et Bebe sous l'ordre de Nzobonimpa, chef de la ligue des jeunes Imbonerakure de la zone Mugendo.

Selon des témoins oculaires, la victime a été accusée injustement du refus d'adhésion au parti CNDD-FDD et de boycotter l'inscription pour les électeurs de 2025.

Selon les mêmes témoins, ces Imbonerakure l'ont tabassé et l'ont enlevé à son domicile vers 10 heures et l'ont conduit au centre de négoce de Carubambo où il a été encore tabassé par les autres Imbonerakure.

En date du 26 octobre 2024, les Imbonerakure avaient empêché six employés qui travaillaient dans ses champs de riz à Magombe de continuer de travailler puis ont saisi leurs houes.

Ses employés ont été arrêtés et emprisonnés au cachot de la zone Mugendo et ont payé une amende de 8000 fbu pour chaque houe afin d'être libéré.

Une personne torturée en commune Ntega, province Kirundo

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 4 novembre 2024 indique qu'en 30 novembre 2024, colline Gitwenzi, commune Ntega province Kirundo, Ndacayisaba Juma, membre du CNL aile d'Agathon Rwaswa a été arrêté et battu par des imbonerakure de cette colline dont Sezekeye et Misago. Selon des témoins oculaires, ils l'ont arrêté quand il rentrait à la maison puis l'ont blessé au niveau du bras gauche et ont volé d'une somme de 500.000 fr bu qu'il détenait. La victime venait du centre de négoce pour étancher la soif après avoir vendu le même jour le riz qu'il avait récolté. La victime s'est soignée au CDS

puis rentra à la maison et pour le moment il est à l'état critique car il fait de petits besoins rougeâtres. Sa famille a porté plainte à la brigade Ntega mais aucune convocation n'a été envoyée pour que les malfaiteurs puissent être condamnés.

Un membre du CNL torturé en commune Kanyosha, Bujumbura-Mairie

En date du 3 décembre 2024, vers 1 heure, en provenance du bar dénommé chez solé, en commune Kanyosha, Bujumbura-Mairie, Gérard Nibizi, âgé de 42 ans, habitant dans le quartier Gisyo, zone et commune Kanyosha, a été tabassé par les Imbonerakure en plein patrouille alors qu'il rentrait à la maison.

Selon des témoins oculaires, la victime a été battu sur l'ordre de leur chef prénommé Peste. Ces Imbonerakure l'ont arrêté et Gérard par crainte a refusé de s'arrêter tout en tentant de fuir. Ils lui ont poursuivi jusqu'à l'arrêter et ont commencé à le frapper à l'aide des bâtons.

Selon les mêmes témoins, la victime a été blessé et a été transporté par les gens qui ont entendu ses cris car ces Imbonerakure lui avaient laissé seul. La victime a bénéficié des soins nécessaires au centre de Santé dénommé "KUBANYAGIHUGU" de la commune Kanyosha, Bujumbura-mairie.

Une personne torturée en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 10 décembre 2024, sur la colline Gahwazi I, zone Butanuka, commune Mpanda, province Bubanza, Athanase Kwizera, âgé de 27 ans, conducteur de taxi vélo, originaire de la province de Kayanza a été passé à tabac par la cheffe de colline Gahwazi I en collaboration avec une dizaine des Imbonerakure membres du parti CNDD-FDD. Selon des témoins oculaires, Athanase Kwizera a été arrêté par les Imbonerakure sous prétexte qu'il n'est pas connu de la localité et a expliqué qu'il est conducteur de taxi vélo. Ces Imbonerakure ont appelé la cheffe de colline Mme Espérance Minani. Arrivée sur le lieu, cette dernière a donné l'ordre de battre la victime. Ces derniers lui ont battu à l'aide d'un fer à béton. Athanase a été sauvé par la population qui était de passage qui a appelé la police de la commune de Mpanda. Athanase Kwizera a été transporté à l'hôpital de Mpanda et il ne peut pas s'asseoir, marcher ou manger.

Un membre du parti CNL torturé en commune Musigati, province Bubanza

En date du 25 décembre 2024, vers de 20 heures, sur la colline Buhurika, zone Musigati, province Bubanza, Ernest Ntaconayigize, membre du parti CNL a été torturé dans un bistrot par le chef de colline Buhurika, Japhet Niyonkuru, accompagné de plusieurs Imbonerakure dont Désiré Niyongabo, chef des Imbonerakure sur cette colline, Flora sœur du chef de la colline, Elias Minani surnommé Munagaza, Mayondori surnommé Kamenge, Fabricee, Léonidas et Francine, tous membre du parti CNDD-FDD.

Selon des témoins oculaires, Ils l'ont battu à coups de bâtons jusqu'à ce qu'il perde connaissance et ils l'ont transporté d'urgence à l'hôpital communal de Musigati, de peur qu'il meure sur place.

Japhet avait eu un différend financier avec la victime et il avait usé la justice contre le chef de colline

pour récupérer une somme d'argent qu'il lui devait. La dette a été remboursée et Niyonkuru n'a pas cessé de lui reprocher de le faire humilier.

Les Imbonerakures ont été arrêté et sont en train d'être auditionné par les OPJ. La population attend l'action de l'administrateur communal de Musigati, Joachim Nduwumukama, à prendre des mesures fermes contre ce chef de colline où il est natif aussi.

LIGUE IITEKA